

**Rédaction et administration**  
 1920 Martigny - ☎ (026) 2 20 31  
 Abonnement : Suisse 24 fr.  
 Etranger 32 fr. - C.C.P. 19-58

**Publicité : Publicitas S.A. - Sion**  
 Av. du Midi 8 - ☎ (027) 2 44 22  
 Agence Martigny ☎ (026) 2 10 48  
 Agence Brigue ☎ (028) 3 12 83  
 Succ. en Suisse et à l'étranger

**TARIF** annonce 15 ct. le mm.  
 réclame 50 ct. le mm.  
 avis mort. 45 ct. le mm.

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

LES NOUVELLES



**TAUNUS**  
 1300, 1500, 1500 TS  
 extraordinaire de qualité.

**GARAGE VALAISAN**  
 SION P 377 S

L'aménagement du territoire

## Prévenir ou attendre passivement la maladie fatale ?

« Aménager le territoire, c'est prendre des mesures en vue d'une utilisation ordonnée du sol pour le bien et le bonheur de l'homme ».

Telle est la définition que propose la commission du parti radical suisse chargée de l'étude de l'aménagement du territoire. Cette commission ajoute cette déclaration de principe qu'un plan est fait pour l'homme et non l'homme pour le plan.

Appelé hier soir à Sion à introduire, par un exposé, la discussion sur cet objet, M. Aloys Copt, président du parti radical-démocratique valaisan a eu l'occasion d'inaugurer en quelque sorte le grand débat qui aura lieu au colloque de Champéry, les 3, 4 et 5 mai prochains sur ce problème d'une importance majeure qui intéresse directement chaque citoyen.

M. Copt n'a pas manqué de relever que les radicaux valaisans, par l'adoption du programme « Le progrès est un bienfait » publié il y a quelques années, s'étaient prononcés avant la lettre sur la nécessité d'un tel aménagement. Il a souligné également que là où les communes s'étaient mises d'accord pour la création d'hôpitaux régionaux, là où des fusions de communes ont été réalisées, là où des ententes intercommunales sont intervenues pour les écoles, les eaux, etc. on a déjà pratiqué une politique d'aménagement, alors même que ce terme à la mode n'était pas encore « inventé ».

Aménager, c'est ordonner. C'est constater qu'en Suisse on dénombre 465 ha-

bitants par km<sup>2</sup> de terres habitables. Que dans certaines concentrations urbaines, ce chiffre est nettement plus élevé, pour dépasser même le point dit critique atteint dans la Ruhr par exemple. C'est, surtout, enregistrer une diminution constante du nombre d'habitants non-propriétaires fonciers et, par voie de conséquence, l'existence d'un courant qui n'hésite pas, face au prix élevé des loyers provoqué par le prix des terrains thésaurisés dans un but spéculatif, à s'attaquer à la notion même de la propriété privée.

Ainsi, le problème se pose de la manière suivante : Faut-il attendre, passivement, un assaut contre le droit de propriété qui ne connaîtra pas de compromis ou n'est-il pas préférable d'accepter dès maintenant une limitation de ce droit en faveur d'une mise en place d'une organisation du sol permettant de mettre fin aux abus — par conséquent aux réactions qu'ils provoquent — de la situation actuelle ?

Les mutations des populations, la ruée vers les campagnes, l'urbanisation progressive de l'ensemble du territoire, les nécessités — spécialement pour notre canton — du développement du tourisme et bien d'autres facteurs sont à la base des arguments qui militent en faveur de la mise en place d'un aménagement du territoire. Le parti radical suisse, par sa commission ad hoc, a réalisé un très grand travail en mettant au point un très grand travail en mettant au point une alternative que nous venons d'exposer.

Mieux encore. Cette étude précise les grandes lignes de cette œuvre, qui comporte les étapes locales, régionales, cantonales et nationales. Nous ne nous y attarderons pas puisque le colloque de Champéry sera consacré à ce problème.

L'aménagement du territoire revêt, dans ce sens, un aspect révolutionnaire.

C'est cet accord ou ce refus de principe qui constitue le problème politique à trancher. Celui sur lequel une commission du parti radical suisse s'est

prononcée. Celui qui sera soumis aux participants du colloque de Champéry.

Sans préjuger des positions qui seront prises, nous pouvons exprimer notre satisfaction de voir jeté sur le tapis, par les radicaux, un tel objet. Il oblige à la réflexion, à l'argumentation, à l'engagement. Il commande des actes d'adaptation et non seulement de vagues théories sur la construction de l'avenir. Il est dans la ligne d'une politique radicale efficiente et courageuse s'attachant à trouver des solutions à tous les problèmes, si ardues soient-ils, en dehors de l'électoratisme, de la démagogie et des chemins de la facilité qui n'ont jamais conduit à rien de solide et de durable.

Gérald Rudaz

### On n'oublie pas Hermann Geiger

Au lendemain de la mort accidentelle du pilote Hermann Geiger, notre journal avait émis le vœu qu'on érige un monument à la gloire de celui qui fit si bien connaître, à travers ses exploits, notre canton.

Il y a quelques semaines, un comité d'initiative a été créé en vue de l'érection de ce monument. Nous supposons que ce comité travaille à réaliser ce désir dans le plus bref délai.

A Sierre, des gens entreprenants ont décidé d'honorer la mémoire du pilote. En effet, l'Imprimerie Centrale vient de réaliser un splendide calendrier en couleur.

Ce calendrier, formé de 13 photographies géantes, retrace la vie de Geiger.

La première page, un magnifique portrait du pilote, porte une sorte de dédicace, un hommage plutôt, de M. Roger Bonvin, président de la Confédération Suisse.

Ce calendrier, qui va sortir de presse ces prochains jours, constituera pour les admirateurs de Geiger un magnifique souvenir du regretté pilote.

## Vous m'en direz tant !

Lorsqu'une personne, sûre de sa bonne foi, prétend avoir raison, alors qu'une autre lui donne tort, elle est tentée de porter le différend devant un tiers et de lui réclamer son arbitrage.

Les nations ne procèdent pas autrement mais elles agissent par personnes interposées en conviant les diplomates des deux parties à un grand déjeuner où ils discuteront de l'objet du litige. Il faut remarquer deux choses à ce sujet...

La première : Le métier de diplomate exige une longue préparation dans les salons et sur un court de tennis, une grande habitude du compromis, un pli de pantalon strict, toutes choses qui excluent l'amateurisme.

La seconde : La bonne chère et les bons vins sont pour beaucoup pour le rapprochement des peuples quand ceux qui les représentent sont sensibles aux raffinements de la gastronomie. Il y a, paraît-il, des pays en voie de développement qui doivent leur bonheur aux canapés de caviar et au champagne.

Leurs chefs d'Etat ne remportent pas tous les succès à la seule table de conférences.

Or, l'arbitrage entre deux personnes qu'on est obligé d'aborder de front, puisqu'elles n'ont pas de corps diplomatique à leur disposition devient beaucoup plus épineux que l'arbitrage entre les nations.

J'en ai tenté personnellement l'expérience.

Chaque fois qu'un mari m'a fait juge des torts de sa femme ou vice-versa, c'était, comme on dit familièrement entre deux portes, et je me suis trouvé bientôt entre deux chaises.

Croyez-vous qu'on m'aurait invité à un grand déjeuner — j'entends par l'excellence des mets et non point par le nombre des convives — pour mieux créer une ambiance idoine aux discussions ?

Pas du tout ? Jamais, vous m'entendez, jamais, il ne fut question entre nous de potage tortue, de pigeons farcis à la mode du chef de famille, de parfait glacé, de cigares, de cafés et de liqueurs. Jamais.

Le débat éclatait généralement à l'improviste, alors que j'en ignorais les causes et les circonstances et les deux conjoints réclamaient mon avis en parlant tous les deux à la fois.

« Ce n'est pas sérieux... » hasardai-je, « mais si, mon cher, ça l'est ! » répliquaient-ils ensemble et je ne parvenais pas à me déterminer.

Je persiste à déclarer, d'ailleurs, que donner son arbitrage ainsi, sans quelques années d'études spécialisées et sans stages préliminaires équivalant à jouer à pile ou face.

Même si l'une des deux parties apparaît criante (c'est le mot) de mauvaise foi, cela ne signifie pas encore que l'autre ait raison, car celle-ci a pu pousser celle-là à bout par des traits incisifs qui mettent les nerfs à vif.

Alors un bon conseil : Refusez-vous au rôle d'arbitre.

Ce n'est pas glorieux, j'en conviens, mais c'est sage.

N'oubliez pas ceci :

Si deux personnes finissent par s'entendre, grâce à l'intervention d'une troisième, elles lui font payer cher son intervention en lui tombant d'un commun accord sur le dos.

Si elles sont brouillées, qu'elles se débrouillent ! A. M.

## COUP D'ŒIL sur la vie politique, économique et sociale

LABORATOIRES SUISSES A L'ÉTRANGER

Au cours d'une allocution prononcée lors de l'assemblée générale de la JR Geigy SA, M. Stoll, Dr hc, a exposé les

raisons pour lesquelles l'industrie pharmaceutique de recherche a intérêt à entretenir des laboratoires de recherche non seulement auprès du siège des firmes de la branche, mais également auprès de certaines succursales à l'étranger. C'est notamment le cas quand il y a un avantage à avoir un organisme de recherche à proximité d'un marché important. C'est aussi le cas lorsque de tels laboratoires sont implantés près d'un centre où la recherche académique joue un rôle important et aussi dans des pays très développés au point de vue industriel. La recherche bénéficie alors de l'état de progrès technique de ces pays.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS NON SAISONNIERS

Le recensement de ces travailleurs, fait à la mi-février, montre que leur nombre a diminué de 1,6% par rapport à la mi-février 1966. Il n'en faut pas conclure que les normes fixées par l'arrêté fédéral de mars 1966 n'ont pas été atteintes car, dans le recensement, sont incluses des branches ou des firmes qui ne sont pas soumises à la réduction, ce qui fausse en une certaine mesure les résultats de la statistique. D'autre part, quelque 9 000 saisonniers ont reçu au cours de l'an dernier le statut de non-saisonniers, ce qui explique également le faible pourcentage de réduction enregistré. Mais si l'on examine l'industrie proprement dite, et si l'on tient compte de ce que de très nombreuses petites entreprises n'ont pas dû réduire leurs effectifs, on arrive à la conclusion que les maisons plus importantes, c'est-à-dire celles qui tombent sous le cou de l'arrêté, ont — dans de nombreux cas — procédé à des réductions de l'effectif des travailleurs non-saisonniers supérieures au 5% fixé par l'arrêté.

POLITIQUE SUISSE

## La politique extérieure de la Suisse

Le Conseil fédéral vient de publier son rapport à l'Assemblée générale sur sa politique générale et sa gestion en 1966. Il est conçu en termes prudents et mesurés et il n'a certes pas le panache et la résonance que prend aux Etats-Unis le rapport du président sur « l'état de l'Union ». A vrai dire, il s'agit davantage d'un regard jeté sur un passé récent que d'une vue prospective sur un avenir immédiat. Au reste, dans sa composition actuelle, le Conseil fédéral peut-il vraiment gouverner et prévoir ? Reconnaissons qu'il administre aussi sagement que possible avec les moyens politiques restreints qu'on lui laisse et les limites qu'impose à l'action extérieure la politique de neutralité permanente.

Peut-on, dans ces conditions, parler d'une « politique étrangère » de la Suisse ? La neutralité, dit le Conseil fédéral, paraît être aussi pour l'avenir le meilleur moyen de sauvegarder le caractère propre de la Suisse, tout en étant un élément de stabilité et de détente internationale. Néanmoins, il est résolu à suivre une politique de collaboration avec le reste du monde, bilatérale et multilatérale, dans la mesure où cette collaboration est compatible avec le intérêt essentiels de la nation.

La marge de manœuvre est donc d'emblée étroite, et une certaine gêne apparaît dans le chapitre de la gestion consacrée à la politique extérieure. Ainsi à propos du conflit du Vietnam. Il n'implique pas d'intérêts suisses directs, mais on ne méconnaît pas son ampleur. La Suisse reste disposée à accueillir une conférence sur le Vietnam et à offrir ses bons offices. Le Conseil fédéral se préoccupe également du sort des victimes du conflit. L'on apprend qu'il a autorisé, en automne 1966, l'ambassadeur Paul Ruegger — alors en voyage en Extrême-Orient — à procéder à des sondages auprès du

prince Norodom Sihanouk pour examiner la possibilité d'interner, au Cambodge, les grands blessés prisonniers de toutes les parties au conflit, la Suisse disposée à collaborer avec le Cambodge dans l'organisation de cette entreprise et à faire usage des expériences pratiques qu'elle a accumulées dans ce domaine. Le prince Sihanouk a estimé qu'un tel projet n'était pas réalisable.

Le Conseil fédéral rappelle ensuite l'attitude qu'il a adoptée dans l'affaire rhodésienne. Elle est dictée par le souci d'observer non seulement en temps de guerre les règles du droit classique de la neutralité, mais de pratiquer en temps de paix déjà une politique de neutralité. Cela exclut la participation à des sanctions.

A l'égard de l'Onu, la Suisse adopte une attitude positive face aux buts qu'elle s'efforce d'atteindre, notamment en participant à l'activité des organisations spécialisées non-politiques et en abritant à Genève le siège de plusieurs d'entre elles.

« Mais, dit le rapport du Conseil fédéral, la présence de plusieurs grands organismes, dotés d'un nombreux personnel, crée de considérables problèmes d'infrastructure et des inconvénients de nature fiscale qui ne sont que partiellement compensés par les avantages que le canton et la ville retirent de ce surcroît d'activité. Nous étudions par quelles voies et quels moyens nous pourrions régler ces problèmes avec les autorités compétentes ». Soulignant l'intérêt croissant qui se manifeste dans l'opinion publique pour les problèmes de nos relations extérieures, le Conseil fédéral entend renseigner l'opinion plus encore qu'auparavant. Acceptons-en l'augure, sans trop oser croire aux effets pratiques de cette excellente intention...

Le rapport s'étend encore sur le chapitre capital de l'intégration économi-

que et sur le nécessaire développement de l'AELE parallèlement à l'observation attentive de l'évolution de la CEE, dont le contenu de supranationalité politique paraît se décolorer. Le but idéal demeure la création d'un marché européen élargi, libéré de toutes entraves commerciales et ouvert en direction du monde. L'exploitation consciente des possibilités offertes par l'AELE peut se poursuivre d'autant plus qu'elle ne risque nullement d'empêcher une entente avec la CEE. Enfin, les négociations du GATT (Kennedy Round) en vue d'atténuer les effets de la discrimination douanière en Europe ne devraient pas se relâcher. Il faut également suivre attentivement le développement des relations avec les pays de l'Est européen, avec lesquels la Suisse entretient au reste d'assez bonnes relations. Il faut également encourager les efforts déployés par le Conseil de l'Europe pour établir des relations plus étroites par le Conseil de l'Europe pour établir des relations plus étroites dans certains domaines techniques avec un nombre croissant de pays de l'Est. Avec les neutres enfin, les relations sont confiantes, surtout avec la Suède ; une coopération dans le domaine de la technique militaire est entamée dans l'espoir de parvenir à réduire les frais d'équipement de l'armée. Suède et Suisse envisagent aussi de développer leur collaboration scientifique, notamment en ce qui concerne l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Tout cela est aussi sage que prudent, mais tient un compte exact de la limite des moyens politiques et matériels dont dispose le pays. Concluons avec le Conseil fédéral : « Dans un monde qui évolue avec une rapidité sans cesse accrue, la politique de la Suisse doit être active, distante de tout immobilisme et passivité, mais elle doit aussi adopter ses objectifs à ses moyens. René Bovey

### Courts métrages

ON L'AURAIT RENVOYÉ A MOINS !

● La Chambre italienne des députés discutait de la levée de l'immunité parlementaire du député Giulio Caradonna, accusé de propagande pour le fascisme et d'apologie d'actes criminels commis par les fascistes, lorsque l'accusé s'est levé et a déclaré : « Dans l'état actuel de la situation politique en Italie, le moment est opportun, de soutenir le fascisme : vive le fascisme ! » Cette déclaration fut accueillie par une tempête de protestations et les huis-ciers eurent fort à faire pour empêcher communistes et néo-fascistes d'en venir aux mains. A une large majorité, la Chambre a levé l'immunité parlementaire du député et l'a suspendu de son mandat. Le président l'a ensuite invité à quitter la salle. C'était bien la moindre des choses à faire...

PLUS DE 17,7 MILLIONS D'ARBRES FRUITIERS EN SUISSE

● Lors du dernier recensement concernant l'arboriculture fruitière suisse en général, on a dénombré plus de 17,7 millions d'arbres fruitiers dans notre pays. D'après ces chiffres, datant de 1961, il s'avèrerait que la Suisse est un des pays d'Europe qui possède le plus d'arbres fruitiers. La densité du verger suisse est très variable. A l'hectare de terrain cultivé, forêts non comprises, certaines communes ne comptent pas même un arbre-unité (1 arbre-unité = 1 haute tige, 1 demi-tige, trois basses-tiges) alors que la commune de Charrat en a 316. Le Valais compte le plus grand nombre d'arbres fruitiers. En revanche, si l'on considère les arbres-unités, c'est le canton de Berne qui occupe la première place. Viennent ensuite, les cantons de Zurich, Argovie, Vaud et Thurgovie, St-Gall, Lucerne.

Je pense qualité

## Albert Biollaz & Cie

St-Pierre-de-Clages  
 Tél. (027) 8 74 37 P 502 S

## DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

### L'Exposition « Faune et Flore »

Plus les jours passent, plus l'exposition « Faune et Flore » organisée par le Cercle des Beaux Arts de Martigny, au Manoir de la ville, remporte de succès. Il est vrai, et on le dira jamais assez, que cette exposition est une réussite. Non seulement elle l'est par la qualité des œuvres exposées, mais également par la qualité de la mise en valeur de tout ce qui est exposé, que ce soit les cristaux, les photographies, les tableaux ou les animaux vivants.

Dans le domaine des arts, nous voulons vous parler aujourd'hui d'un céramiste et d'une mosaïste.

Alfred Wicky ! Vous connaissez ?

Peut être oui, peut être non, tant il est vrai que cet artiste est un modeste. Pour le connaître il faut le découvrir.

Alfred Wicky qui réside au-dessus de Sierre est un céramiste dont la réputation a largement dépassé le cadre de nos frontières puisque la grande clinique de La Source à Lausanne, par exemple, lui a commandé, il y a sauf erreur trois ans, une très grande fresque destinée à décorer la façade principale des nouveaux bâtiments.

Chez nous, Wicky semble être non pas moins connu, mais plutôt semblé-t-il moins apprécié.

Pourquoi ? Je n'en sais rien, mais il semble que nos gens n'apprécient pas beaucoup la céramique, alors même que les œuvres de Wicky révèlent au premier coup d'œil non seulement le talent de l'artiste, mais son coup d'œil, son sens de l'observation, toutes qualités qui se rencontrent que chez les vrais artistes, vrai étant pris ici dans le sens du talent et non dans celui de la bohème.

Je souhaite sincèrement que le public nombreux qui visite l'exposition du Ma-

noir, s'arrête un peu vers les céramiques de Wicky. Il trouvera là une forme d'expression un peu méconnue chez nous et qui pourtant permet des réalisations étonnantes, surtout lorsqu'elles sont bien faites, comme c'est le cas ici.

De la céramique, le public pourra passer à la mosaïque qui sont assez proches parentes, l'une de l'autre. Ici, c'est de Lor Olsommer que nous voulons parler.

Cette artiste s'est également fait connaître loin à la ronde grâce à ses réalisations dont la plus grande partie sont tirées de la faune de notre pays. Chez nous, Lor Olsommer est également très connue car elle a exposé à plusieurs reprises ses œuvres, notamment à Crans il y a deux ans environ, en compagnie de son père, aujourd'hui décédé, le célèbre peintre Olsommer. Là aussi, c'est une découverte pour le profane que de constater ce qu'on peut obtenir de pierres de couleurs, de ces pierres que nous bottons au bord du chemin et qui, sous la main de l'artiste deviennent vivantes, nous offrant de très beaux tableaux.

Réunir dans une exposition concernant la faune et la flore, un céramiste et une mosaïste est quelque chose de peu banal. C'est là justement que réside la qualité majeure à mon sens du Cercle des Beaux Arts de Martigny. Mettre sur pied quelque chose de pas banal. Croyez-moi, cette exposition du Manoir n'est pas banale. La preuve ?

La foule qui se rend chaque jour, les écoles entières qui s'y rendent, afin de prendre conscience d'un monde qui nous est nécessaire, vitalemant parlant et dont on a tendance actuellement à nier la nécessité, plus par manque de connaissance que par animosité. P.A.

### La fin de la Grande Vadrouille

Le film désopilant de Bourvil et de Funès intitulé **LA GRANDE VADROUILLE** a fait, pendant deux semaines, salle comble dans les cinémas de Martigny : l'Etoile et le Corso. Une foule énorme a ri largement aux situations cocasses de ce film qui dépasse même celles d'un autre spectacle des mêmes acteurs « **Le Corniaud** ». « **La grande vadrouille** » a ainsi permis à beaucoup de gens de rire un bon coup et cela est sain dans les heures parfois pénibles de l'existence actuelle.

### DE LA BISE...

#### UN NUAGE NOIR

Dans la plaine, les chaufferettes ont été allumées.

Dans la nuit, c'est la danse des torches.

Au matin, le ciel est intensément bleu.

Mais, vers la plaine, tout est noir.

La fumée envahit l'horizon, monte lentement. Sournoise, elle se dirige vers la clarté.

Un nuage noir, immense, obscurcit soudain cette matinée radieuse.

Vite, bise, souffle fort pour le faire s'évaporer, ce nuage noir.

Les fleurs, bien protégées, aspirent à la caresse du jour et du soleil.

Et les fruits s'épanouiront dans la belle vallée du Rhône.

### Hockey-Club

L'assemblée extraordinaire aura lieu vendredi 28 avril, à 20 heures, à l'Hôtel Suisse.

## DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

### Assemblée générale ordinaire de l'ARDS

Elle aura lieu le

vendredi 28 avril 1967, à 20 heures très précises

à l'Hôtel Arnold, salle du 1er étage. - Ordre du jour :

1. Rapport d'activité ;
2. Comptes 1966 ;
3. Programme d'activités en 1967 ;
4. Décision sur proposition du Comité directeur ;
5. Rapport de la députation radicale du district de Sierre au Grand Conseil ;
6. Elections fédérales ;
7. Divers. Le comité.

## DISTRICT DE MONTHÉY

SAINT-GINGOLPH

### † Léonie BÉNET

Jeudi 6 avril, une assistance nombreuse et émue, a accompagné au champ du repos Léonie Bénet, décédée dans sa 76<sup>me</sup> année à l'hôpital du Samaritain, à Vevey, hospitalisée pour fracture du col du fémur. Sa vie n'a été qu'une suite d'épreuves et de labeur. En mars 1927, après 10 jours de maladie seulement, elle eut le grand chagrin de perdre son époux, restant seule à l'âge de 36 ans avec cinq enfants en bas âge. A cette époque les institutions sociales brillaient par leur absence ou se lançaient dans leurs premiers balbutiements. La générosité de la population du village et de ceux des environs, pour lui venir en aide, forgea fortement son caractère pour ne pas sombrer dans le découragement. Durant 25 ans, elle a fonctionné comme garde-barrières remplaçante à la halte de Saint-Gingolph. Avec ce modeste emploi, des travaux à domicile, spécialement le tricotage et l'aide des aînés, elle a élevé, il va sans dire dans de grandes difficultés, courageusement, ses enfants. Par la suite, ces derniers la récompensèrent en lui donnant de grandes satisfactions. En novembre 1959, nouvelle et dure épreuve. Le décès accidentel à la fleur de l'âge, de son cher fils André, à Vongy-Thonon. Bien qu'entourée dans la mesure du possible par ses enfants, sa parenté et ses voisines, cette seconde séparation dans des circonstances brutales et tragiques, avaient fortement ébranlé sa santé. Dès lors, elle passait la bonne saison dans son village natal où elle aimait ses chères vieilles habitudes, et partageait l'hiver entre ses enfants.

Repose en paix.

Une amie.

## DISTRICT DE CONTHEY

ARDON

### Assemblée du parti

C'est jeudi dernier en la grande salle de la coopérative qu'eut lieu l'assemblée générale annuelle du parti sous la présidence de M. Paul Delaloye.

Vibrante assemblée dirons-nous puisque pas moins de 80 radicaux avaient répondu à l'appel du comité.

Après les objets réglementaires prévus à l'ordre du jour et acceptés, MM. les conseillers Frossard et Fellenbach eurent l'occasion d'exposer en détail leur activité déployée au Conseil communal.

C'est ainsi que les citoyens radicaux purent se convaincre une fois de plus de l'excellent travail fourni par leurs mandataires et pénétrer plus profondément dans les rouages de l'administration communale.

L'exposé du conseiller Frossard concernant le remaniement parcellaire et dont le plan était affiché à retenu spécialement l'attention de l'auditoire.

M. Fellenbach parla lui-même en mains de la situation actuelle de la commune, des travaux à prévoir dans un proche avenir. En fin de séance le parti prit la décision face aux élections complémentaires communales des 23 et 24 avril de laisser la liberté de vote à nos adhérents et de ne pas s'opposer à l'élection du président et vice-président par acclamations.

Ce qu'entérina naturellement le corps électoral en désignant MM. Pierre Puntallaz et Henri Bérard respectivement président et vice-président de la commune, ce dernier étant auparavant élu conseiller par 256 voix.

Souhaitons donc la bienvenue aux nouveaux élus et que comme par le passé nos édiles travaillent pour le plus grand bien de notre commune que nous aimons tous. P. D.

### Assemblée de la Société coopérative de consommation

Parallèlement ce samedi 23 à 20 h. 30 en sa grande salle, cette importante société tenait ses assises annuelles.

Mené tambour battant par le président Charlot Frossard, il ne fallut pas plus de 40 minutes pour liquider tous les objets inscrits à l'ordre du jour.

Dans son rapport présidentiel, M. Frossard se plut à souligner la marche toujours plus ascendante de la société et les services accrus qu'elle rend à la population en général.

Son chiffre d'affaires dépasse largement le million et laisse un bénéfice très appréciable dont les sociétaires approuvent la répartition.

Notons qu'il a été distribué pour 50 000 francs de timbres-ristourne et 35 000 de rabais sur les produits agricoles, engrais, etc.

Le fonds d'assurance vieillesse s'élevé à 120 000 francs et un fonds spécial pour la caisse de retraite du personnel a été créé.

Aussi M. Frossard tint-il à remercier tous les sociétaires pour leur fidélité à la Coopérative, ainsi que le personnel de direction et de vente pour le zèle et le dévouement dont il font preuve.

Au chapitre des élections complémentaires, M. Frossard nous annonce sa démission après plus de 30 ans de service dont 27 ans de présidence. Il souligne la satisfaction qu'il a à laisser la direction à des forces plus jeunes au moment où la Société atteint son plein développement. Est également démissionnaire M. Marcel Frossard après plus de 20 ans au sein du comité.

L'assemblée prend acte de ces démissions et désigne MM. Albert Bérard, et Gustave Bérard fils pour les remplacer.

La présidence est confiée à une force nouvelle, M. Félix Delaloye, géomètre, tandis que M. André Bérard, comptable, est désigné censeur en remplacement de M. Louis Solatier.

L'ordre du jour étant épuisé le président invite les membres à trinquer le verre de l'amitié et clôt la séance. Il est 21 h. 45. P. D.

### NENDAZ Assemblée-sortie de la Société de secours mutuels

Les membres de la Société de secours mutuels de Nendaz se sont retrouvés, dimanche, pour leur assemblée-sortie annuelle. Cette après-midi était organisée par la section de Basse-Nendaz et les participants ont apprécié la fraîcheur d'un verger pour leurs débats. Ils étaient plus de 120 sur les 300 que compte la société. Des manifestations annexes ont retenu de nombreux membres.

M. Lévy Fournier, président, salua tous les membres et plus particulièrement les épouses présentes. Il releva l'heureux essor de la société et son activité toujours plus grande en faveur de tous les membres.

Puis vint la partie récréative qui débuta par une bienvenue raclette préparée par les soins de MM. Lang et Jean-Pierre Glassey. La bonne humeur régnait et la journée s'est terminée dans la joie et les chants auxquels il faut ajouter l'attente d'une prochaine rencontre.

### Haute-Nendaz en plein essor

La jeune station de Haute-Nendaz a décidément pris un bon départ. Après les timides essais des premières années, nous rencontrons aujourd'hui un essor extraordinaire. On ne compte plus les chalets qui se construisent en toutes saisons. Et actuellement treize blocs locatifs sont aussi en cours de construction. Notons encore les vastes projets d'agrandissement du télécabine qui possèdera une station d'arrivée avec hélicoptère.

Mais... Il y a toujours des « mais... » ! La station, comme le village, ne sont pas au bénéfice d'une eau potable intéressante. Et le problème des égouts devient urgent en raison du nombre de constructions nouvelles. Il est à souhaiter que les projets à l'étude aboutissent pour la prochaine saison d'hiver sinon celle déjà de l'été !

## DISTRICT DE SION

SION

### Intéressante conférence du parti radical séduinois



Notre photo : Me Aloys Copt durant son exposé, entouré de MM. Amann, conseiller, Henry Gérodet, ancien conseiller et André Bornet, président du Parti radical séduinois.

Le parti radical séduinois que préside avec dynamisme M. André Bornet, député, a inauguré, mardi soir, son cycle de conférence en invitant Me Aloys Copt, président du parti radical-démocratique valaisan et député. Cette conférence a vivement captivé l'auditoire où l'on notait la présence de MM. Amann et Dénériaz, conseillers municipaux Henry Gérodet, ancien conseiller et les conseillers généraux du parti.

A l'issue de l'exposé de Me Copt, une discussion nourrie s'engagea prouvant ainsi d'une part que le choix du sujet était excellent et d'autre part que les radicaux séduinois savaient, lorsque l'occasion leur en était donnée, se pencher sur des problèmes importants.

En effet, Me Copt avait choisi de parler de « l'aménagement du territoire et du droit foncier ».

Dans son éditorial de ce jour, Gérard Rudaz présente, à nos lecteurs, à travers la conférence de Me Copt, l'importance de ce problème et ce que les radicaux entendent mettre sur pied pour l'étudier.

SALINS

### Concert de La Liberté

Dimanche soir, la population de Salins a pu apprécier le concert préparé et donné par la fanfare La Liberté. Sous la direction de M. Marcel Stalder, les musiciens de Salins ont montré une grande discipline, une coordination rare. Toutes les interprétations révélèrent des talents sérieusement préparés par un travail bien dirigé.

C'est avec un réel plaisir que l'on assiste au concert printanier de nos amis de Salins.

### Assemblée générale de la JR

Demain soir jeudi 27 avril à 20 h. 15 au Café de la Croix-Fédérale aura lieu l'assemblée générale de la jeunesse radicale de Vernayaz. Tous les membres sont cordialement invités à y assister. Le Comité

### Soirée du Ski-Club

Samedi soir, la salle de l'Hôtel du Pont du Ski-Club était occupée par les membres du Ski-Club de Vernayaz qui avaient tenu à prendre part à la grande soirée qui leur était réservée. Les participants ne furent vraiment pas déçus et l'accueil fut chaleureux. Cette agréable soirée dont chacun garde le meilleur des souvenirs a été agrémentée par diverses projections en couleurs et de plusieurs jeux très amusants.

Devant cette magnifique réussite, qui eut pour effet de resserrer les liens de cette grande famille, nous nous faisons un devoir de remercier les organisateurs de cette fête familiale.

## DISTRICT DE ST-MAURICE

VERNAYAZ

### Emouvantes obsèques de M. Marcel Revaz

C'est hier, mardi, que l'on a conduit au champ du repos, M. Marcel Revaz, instituteur, membre, fondateur et président de diverses associations cantonales et communales.

Une foule très nombreuse et recueillie est venue rendre un dernier hommage à cet homme dynamique, entreprenant et au cœur « gros comme ça ». Parmi cette assistance, nous avons pu remarquer les personnalités suivantes : M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique, M. Alphonse Gross, prêtre du district de Saint-Maurice, Mgr Angelein Lovey, évêque du Grand-Saint-Bernard, les présidents de communes environnantes, une délégation de la Con-

grégation des chanoines du Saint-Bernard, de l'Association des instituteurs valaisans, des autorités communales et de la société de chant « Polyphonia », dont le défunt fut un des membres fondateurs.

Maintenant que Dieu l'a rappelé à Lui, il ne nous reste qu'à contempler le vide qu'il a laissé dans toutes ses entreprises et surtout dans sa chère commune des bords du Trient.

Nous pouvons être certains que tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé et garderont de lui le meilleur des souvenirs.

A toute sa chère famille et parenté, nous prions d'accepter nos condoléances émues.

Adieu, cher régent Marcel. hn

## Si vous souffrez de CONSTIPATION

si vous digérez mal et avez l'intestin sensible, pensez que le thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif, et digestif, vous apporte une aide précieuse. En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.75 le paq. et fr. 3.- en sachets filtres. Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.

THÉ FRANKLIN



# Le Confédéré vous renseigne

## Radio-Sottens

Judi 27 avril

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 7 25 Le bonjour de Collette Jean - 7 30 Roulez sur l'or - 8 00 9 00 Miroir-flash - 9 05 Les souris dansent - 10 00 11 00 12 00 Miroir-flash. 11 05 Radio-Orchestre - 12 05 Au carillon de midi - 12 15 Le quart d'heure du sportif - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton. 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles... ou presque - 13 50 Studio 3 - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Le monde chez vous - 14 30 Récréation. 15 00 Miroir-flash - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Paris sur Seine - 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie - 18 35 La revue de presse - 19 00 Le miroir du monde. 19 30 Bonsoir les enfants - 19 35 La bonne tranche - 20 00 Magazine 67. 20 20 Sur les marches du théâtre - 20 30 Opérette : Un mari à la porte (Jacques Offenbach) - 21 10 Le concours lyrique d'Ami Châtelain - 21 30 Montréal : Cérémonie d'ouverture de l'Exposition. 22 30 Informations - 22 35 Les chemins de la vie - 23 00 Araignée du soir - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Vendredi 28 avril

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 6 30 Roulez sur l'or - 7 15 Miroir-première - 7 30 Roulez sur l'or. 8 00 9 00 Miroir-flash - 9 05 Toccata (R. Schumann) - 9 15 Emission radioscolaire - 9 45 Contes de fées (R. Schumann) - 10 00 Miroir-flash - 10 05 Cinq Lieder (R. Schumann) - 10 15 Emission radioscolaire - 10 45 Symphonie No 4 en ré mineur, op. 120 (R. Schumann). 11 00 Miroir-flash - 11 05 Musique ancienne - 11 25 Musique légère - 12 00 Miroir-flash - 12 05 Au carillon de midi - 12 15 Le memento sportif - 12 35 10, 20, 50, 100 - 12 45 Informations. 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Musique sans paroles... ou presque - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Pour les enfants sages - 14 15 Emission radioscolaire - 14 45 Pour les enfants sages - 15 00 Miroir-flash - 15 05 Concert chez soi - 16 00 Miroir-flash. 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Perspectives - 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations. 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 La situation internationale - 19 35 Bonsoir les enfants. 19 40 A la clé - 20 00 Magazine 67 - 21 00 Le concert - 22 30 Informations - 22 35 La science - 23 00 Plein feu sur la danse. 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

A vendre

## poules en ponte

Parc avicole des Marais, St-Maurice. Téléphone (025) 3 61 85 P 30483 S

## Télévision

Judi

17 00 Pour les jeunes - 18 00 Interlude - 18 15 Les dossiers de l'Histoire, par Henri Guillemin - 18 45 Bulletin de nouvelles - 18 50 Concours de la Rose d'Or de Montreux - 19 20 TV-spot. 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19 30 Film : Les aventures de Lagardère. 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Film : Marché de dupe - 21 25 Le point - 22 10 Carrefour, édition spéciale - 22 30 Téléjournal - 22 40 Le cours de bonheur conjugal, d'après l'œuvre d'André Maurois, de l'Académie française.

Vendredi

18 45 Bulletin de nouvelles - 18 50 Le magazine - 19 00 Spécial magazine. 19 20 TV-spot - 19 25 Trois petits tours et puis s'en vont - 19 30 Film : Les aventures de Lagardère - 19 55 TV-spot. 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot. 20 20 Carrefour - 20 35 Film : Les vaincus. 22 05 Avant-première sportive.

## Cinéma

### Cinéma ÉTOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - Un film de Jean-Pierre Melville, réalisé d'après le célèbre roman de José Giovanni : LE DEUXIÈME SOUFFLE, avec Lino Ventura, Paul Meurisse, Raymond Pellegrin, Christine Fabrega et Paul Frankeur.

### Cinéma CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Un « super-western » qui nous montre : LES 4 FILS DE KATIE ELDER, que le Texas n'a pas pu dompter. Une faible femme réussira-t-elle ? Avec John Wayne et Dean Martin.

### Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 26 - Un « western » spectaculaire : LE SOUFFLE DE LA VIOLENCE. - Dès vendredi 28 : NE NOUS FACHONS PAS, avec Lino Ventura, Mireille Darc et Jean Lefebvre.

### Cinéma REX - Saxon

Judi 27 - Un « western » spectaculaire : LE SOUFFLE DE LA VIOLENCE, avec Glenn Ford, Barbara Stanwyck et Edward G. Robinson. Samedi 29 et dimanche 30 - Un palpitant film d'aventures : LA DERNIERE CHASSE.

Toutes fournitures pour écoles et bureaux - Imprimés soignés

## Imprimerie MONTFORT

L. Cassan-Montfort succ. Tél. (026) 2 21 19

Martigny

## Cours des billets

Franc français	86.-	89.-
Mark allemand	107,50	110.-
Lire italienne	68.-	70 1/2
Franc belge	8,45	8,70
Pesetas	7.-	7,35
Dollar	4,29	4,33 1/2
Livre sterling	12.-	12,20

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil et, dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de Madame

### COLETTE MEUNIER-PERSONENI

exprime ses sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de couronnes et de fleurs, ont pris part à sa grande peine et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

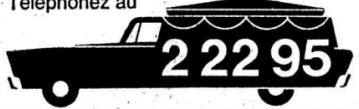
Un merci spécial à M. le Chanoine Pont, à M. le Dr Broccard, à la direction de l'hôpital de Martigny, à la Révérende Sœur Emilia, à ses infirmières Mmes Gratz et Max, aux Sociétés de Musique Edelweiss à Martigny, Cafetiers et restaurateurs du District de Martigny, aux entreprises Bessard et Cassaz, Savioz et Marty, à la Société Suisse des Employés de Commerce, à la Classe 1919 et à tous les habitants du hameau de Chemin-Dessous.

P 65576 S

## EN CAS DE DEUIL

les Pompes funèbres E. Naefen  
9, rue du Grand-St-Bernard  
Martigny-Ville  
se chargent de toutes les formalités.

Cercueils - couronnes - croix  
Corbillard automobile



## UNION DE BANQUES SUISSES MARTIGNY

cherche pour son Secrétariat de Direction

# SECRÉTAIRE

habile sténo-dactylographe. Semaine de 5 jours. Conditions de travail agréables. Travail intéressant et bien rémunéré.

Faire offres détaillées à la Direction. Discrétion assurée. P 167 S

## TIR

### Championnat suisse de groupes à 300 m. à Sion

L'augmentation des places de tir pour le premier tour éliminatoire cantonal du championnat suisse de groupes à 300 m. a réduit à 9 le nombre des sociétés de tir appelées à disputer cette intéressante compétition au stand de Champsec. Cette nouvelle disposition paraît heureuse puisque 50 groupes de 5 tireurs chacun se présenteront au pas de tir le samedi 22 et dimanche 23 avril écoulés, ce qui représente, avec les tireurs de groupes incomplets et les participants individuels, le chiffre respectable de 259 tireurs.

Le palmarès ci-après donne une image de la valeur des groupes en présence et des excellents résultats individuels réalisés en ce début de saison.

Le 50% des groupes étant éliminé, il reste les 25 groupes ci-après qualifiés pour le second tour qui aura lieu au stand de Champsec le samedi 27 et dimanche 28 mai prochains :

1. Sion, Cible Tourbillon, 449 p.
2. Sion, Cible Valère, 436 p.

A souligner et à féliciter ici l'immense succès de participation des tireurs de St. Léonard qui alignèrent 17 groupes sous la dynamique impulsion de leur jeune et compétent chef François Bétrisey, qui s'avère être un véritable entraîneur passionné du tir.

De très hauts résultats ont été enregistrés au concours individuel qui voit Gex-Fabry Antoine se classer en tête avec 97 p. (sur 100) suivi de près par ses camarades Maurice Guerne 96 p. et Moreillon Jean-Paul 95 p., un jeune qui promet. Fellay René et Staub Hans tallonnent ce trio avec resp. 94 et 93 p. 58 tireurs obtinrent la distinction pour 84 p. et plus (vét. et juniors pour 83 et 82 p.)

La nouvelle formule fixant à 6 coups de réglage au maximum, suivi, sans changer de stalle, des 2 coups d'essai et des 10 coups de la passe, paraît être la mieux adaptée et maintenue pour assurer la fluidité des tirs et une meilleure occupation des cibles. Tout se déroula sans incident ni difficultés sous la surveillance compétente de M. André Luisier, chef cantonal du CSG et grâce au dévouement des membres de la Cible de Sion.



## L'Union de Banques Suisses à Martigny

a le grand chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur

# ALPHONSE LUISIER

son fidèle et dévoué employé

Elle gardera de son collaborateur, qui a œuvré pour le bien de l'établissement pendant de nombreuses années, un souvenir ému et reconnaissant.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le jeudi 27 avril, à 10 heures.

P 65564 S



Maison de Matériaux de construction cherche un

## représentant

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec prétention de salaire s/chiffre P 65575, à Publicitas, 1951 SION. P 65575 S



## LA PAGODE DE JADE

par LISE BLANCHET

— Vous me faites songer à un petit garçon, dit Hito... Mais je veux pas vous faire souffrir plus longtemps... Mon ami Harold a eu la chance d'interroger, justement ce matin, le préposé aux renseignements de l'hôpital où fut soignée Mademoiselle Delort, après le cataclysme. Il paraît qu'elle avait totalement perdu la mémoire. Pourtant, lorsqu'un homme, se prétendant son fiancé, vint la chercher, elle ne refusa pas de le suivre.

Le cœur de Jérôme se tordit sous l'effet d'une atroce douleur. Non ! ce n'était pas possible ! On lui racontait une histoire qui ne le concernait pas. Peut-être rêvait-il ! Peut-être...

Un ronronnement de machines à écrire parvenait des bureaux voisins, puis le glissement doux, huilé, de l'ascenseur ; puis des voix confuses, et le roulement des voitures dans la Ginza... Et toujours la pluie contre les vitres... A ces bruits, à ces objets, à ces deux hommes assis près de lui, Jérôme essayait de donner un sens. Tout cela était-il réel ? N'était-ce pas, plutôt, quelque éphémère vision ?

— Et puis ?... s'entendit-il demander. Et puis ? Où cet homme l'a-t-il conduite ?

Le téléphone sonna dans le bureau contigu à celui de M. Agataké, puis ressonna... La secrétaire, sans avoir frappé, parut sur le seuil. La porte s'était ouverte sans bruit.

— Je vous ai défendu... commença le Nippon d'un ton courroucé...

23

Mais la jeune fille fit un geste que Jérôme ne comprit pas. Le Nippon se leva vivement ; puis, à Harold, il dit :

— Je crois que je vais devoir vous quitter...

Il parut, alors, s'apercevoir de la présence de Jérôme et réalisa que celui-ci devait éprouver quelque mécontentement de se voir abandonné. Encore que le mot « mécontentement » fût bien faible.

— Attendez-moi ici, si vous le voulez, dit-il. Je n'en aurai peut-être pas pour longtemps. Vous avez des revues. Prenez-en connaissance. Tenez, celle-ci, par exemple : *Le Japon d'aujourd'hui*. Vous y trouverez tout : notre Histoire, et comment se développa et se développe encore notre industrie nationale... L'art... Nos légendes...

Mais Jérôme de Preignac n'avait cure de l'Histoire du Japon ! Un seul désir l'habitait : revoir Maryame. La reprendre à celui qui la lui avait volée — si toutefois cette affaire était vraie ! Cela lui semblait tellement rocambolesque qu'il arrivait à en douter.

— Dites-moi le nom de cet homme... supplia-t-il.

— Je l'ignore. Voilà, certes, une lacune bien pénible. Mais, si extraordinaire que cela puisse paraître, lorsque Mademoiselle Delort quitta l'hôpital, rien ne fut inscrit sur les registres, ni la date de sa sortie, ni le nom des gens qui l'emmenèrent. On a dit, vaguement, qu'il y avait une dame avec cet homme... Une dame « bien », a précisé l'une des infirmières. Mais, excusez-moi.

Durant une seconde Jérôme se demanda si Hito ne se payait pas de sa tête. Si tout le monde ne se liguaient pas pour lui jouer quelque vilain tour... Mais non ! Il n'était pas dans le caractère du Nippon de se livrer à de basses distractions...

Un motif des plus graves pouvait seul lui dicter sa conduite...

Ce fut alors que, comme en un éclair, Jérôme se revit au jour de son départ manqué à Orly. Il revit, surtout le visage de l'inconnu qui l'avait si aimablement abordé et avec lequel il aurait dû, sans l'appel de Solange, effectuer son voyage... Machinalement, il sortit son portefeuille de sa poche. N'y avait-il point casé l'adresse de cet homme ? Peut-être pourrait-il lui être de quelque secours ?

Il ne retrouva pas l'adresse de ce David Well. Mais un mince carton qu'éclairait le sourire d'une très jeune fille tomba de sa poche. Plus prompt que Jérôme, Harold Nilssen se baissa pour le ramasser.

— La jolie fille ! s'exclama-t-il.

— C'est ma sœur, dit brièvement le jeune homme.

Mais, comme l'autre gardait l'image entre ses mains, il crut bon de lui donner quelques explications :

— Elle est beaucoup plus jeune que moi et vit en Bretagne, avec ma mère... C'est une véritable enfant, espiègle, exubérante et gentille.

— J'adore... murmura le Danois.

Il rendit à Jérôme la photographie, mais comme à regret.

— Ne pensez-vous pas, dit-il que nous serons amis ? Je voudrais...

Déjà, il répugnait à couper définitivement les ponts entre eux.

— Il n'y a aucune raison pour que nous ne soyons pas amis, répondit Jérôme.

Mais l'affaire, pour lui, était de minime importance.

Le Danois lui demanda alors, sans transition, s'il croyait au coup de foudre.

— C'est bien un peu cela que je ressentis lors de ma première rencontre avec Maryame, murmura-t-il. Mais, pourquoi cette question ?

— Parce que je viens de recevoir un coup de foudre, tout simplement. Monsieur de Preignac, cette jeune fille qui sourit sur un morceau de carton, je l'aime. Un

jour, si elle n'est pas fiancée, je vous demanderai sa main... A vous et à Mme de Preignac, bien entendu... Pensez-vous que je lui plairai ?

Jérôme, malgré ses inquiétudes présentes, malgré le désarroi dans lequel il était plongé, ne put s'empêcher de sourire à tant de candeur, tant de franchise, tant de chaleur. Il se garda bien de décourager cet amoureux.

— Je puis vous certifier que, pour le moment, ma sœur n'a pas de fiancé. Tous les espoirs vous sont donc permis.

— Vous ne savez rien de moi... Il faut, pourtant, que je vous dise... Je suis journaliste... Et je suis venu enquêter ici pour une affaire assez sérieuse... Je suis de bonne famille, j'ai trois frères, tous mariés... Et une douzaine de neveux et nièces. Cela plairait aussi à votre sœur...

Cet « aussi » acheva de gagner la sympathie de Jérôme. Il tendit au Danois une main large ouverte.

— Qui m'aurait dit, qu'en venant à Tokio chercher Maryame, je trouverais un mari pour Solange ? dit-il en souriant... Mais, notre ami Hito Agataké ne revient pas... Que signifie cela ?

— Nous allons, sans doute, le savoir... Il sortit du bureau, s'en alla frapper à une porte, en face. Là, il se trouva devant la secrétaire à lunettes, qui tapait consciencieusement sur le clavier de la machine. Elle leva la tête en voyant le jeune homme. Tout son visage interrogeait.

Le Danois s'inclina puis, désignant Jérôme qui l'avait suivi, il dit :

— Monsieur de Preignac et moi-même, nous voudrions savoir si M. Agataké sera bientôt disposé à reprendre avec nous un entretien...

Mais la jeune fille ne le laissa pas poursuivre. Eh quoi ! Ignorait-il que le seigneur Agataké avait été obligé de quitter ses bureaux ?

(à suivre)



# ICI J.R.V....



Cette page est la vôtre, jeunes radicaux ! Adressez vos correspondances à M. Jean Philippoz, président cantonal 1912 Leytron

*Débats animés et joyeuse camaraderie!*

## Cours de cadres des J. R. V. à Verbier

Tel est le titre qu'il convient d'attribuer au compte-rendu de ces deux magnifiques journées que furent les samedi 15 et dimanche 16 avril derniers, passés par les cadres de la J. R. V. dans la non moins magnifique station de Verbier dont la grande animation causée par la présence de sportifs chevronnés venus se disputer le derby du Médran n'empêcha pas quelque cinquante jeunes s'intéressant à la chose publique de fournir un excellent travail.

En tout, 19 sections dont les représentants se retrouvèrent à l'Hôtel de la Poste, accueillis chaleureusement par son propriétaire, le député radical Ami Oreiller.

Nous nous bornerons, dans cette page des Jeunes du mois d'avril, à rapporter ce qui s'est fait le samedi, journée marquée par deux causeries de notre président suisse, M. Louis-Claude Martin, sur le civisme d'une part, sur la doctrine radicale d'autre part; ceci, après qu'il nous eut apporté le salut du Comité suisse des J. R. ainsi que du Comité-directeur du P. R. D. V. auquel il appartient en y représentant justement la Jeunesse de notre canton.

**Civisme :** Il peut paraître superflu de prime abord d'en faire un sujet de conférence et de discussion tant il s'agit de notions élémentaires que tout citoyen se doit de connaître. Justement pas ! Le civisme s'avère en effet assez ignoré dans les classes primaires et secondaires. Arrêtons-nous spécialement sur l'organisation de notre société helvétique sur le plan de la Confédération, des cantons et des communes, organisation exigeant la séparation des trois pouvoirs exercés par trois organes bien distincts et qui sont :

1) Sur le plan de la Confédération : le Conseil Fédéral (Exécutif) composé de 7 membres élus chaque 4 ans par l'Assemblée fédérale composée elle du Conseil National et du Conseil des Etats réunis (système bicaméral identique à celui de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis).

2) L'Assemblée Fédérale dont nous venons de parler et qui est chargée de faire les lois (législatif) composée de 200 membres du Conseil National ainsi que de 44 membres du Conseil des Etats (2 par canton, 1 par demi-canton) siégeant ensemble, élus par le peuple chaque 4 ans d'après le système proportionnel, devant tenir au minimum 2 sessions par an et pouvant être convoquée en tout temps par le Conseil Fédéral, par le 1/4 des membres du Conseil National ou par cinq cantons.

3) Le Tribunal Fédéral siégeant à Lausanne et détenant le pouvoir judiciaire, composé de 26 juges et de 9 suppléants élus par l'Assemblée Fédérale. Il peut être chargé de juger en matière de justice civile pour tout ce qui a trait des individus comme de justice pénale quand des délits sont perpétrés contre la société. Voilà pour ce qui est des trois pouvoirs distincts de notre pays qui est une démocratie mixte, mélange de la démocratie pure existant dans certains cantons possédant encore la « Landsgemeinde » tels que Glaris, Unterwald et Appenzell et de la démocratie représentative dans laquelle on élit des mandataires formant le Parlement (système plus en vigueur en Suisse mais en France par exemple).

On retrouve cette même configuration des pouvoirs dans l'organisation des gouvernements cantonaux où le Grand Conseil détient le pouvoir législatif; il est composé de 130 députés élus par le peuple chaque 4 ans selon le système proportionnel; le Conseil d'Etat comprenant 5 membres élus par le peuple en même temps que les députés au Grand Conseil détient le pouvoir exécutif. Enfin, le pouvoir judiciaire exercé par le tribunal cantonal formé de 5 juges et de 3 suppléants élus tous les 4 ans par le Grand Conseil à la session de mai.

Quant à l'organisation communale, nous vous en faisons grâce, chacun se trouvant à même de la connaître parce que se situant plus près de lui.

Notre orateur devait nous faire part des relations entre cantons et Confédération. Les cantons peuvent être consi-

dérés dans certains cas comme de petits états autonomes; s'ils ont des obligations : Ne pas contracter des alliances entre eux pas exemple (mauvaise expérience du Sonderbund en 1847); ils ont d'autre part des droits tels que la protection de leur intégrité territoriale, ils peuvent posséder une Constitution cantonale pour autant qu'elle ne contienne rien de contraire à la Constitution Fédérale et qu'elle soit instituée selon le système républicain; ils ont des compétences législatives propres, des compétences administratives pour tout ce qui touche aux Travaux Publics et à l'Instruction Publique et des compétences judiciaires; le droit de former des Concordats entre cantons n'est pas exclu pour autant qu'ils ne revêtent aucun caractère politique, nous en avons eu pour preuve le Concordat intercantonal sur les pénitenciers accepté par le peuple valaisan les 4 et 5 mars derniers.

Mais si nous parlions un peu du citoyen? Tout d'abord qu'est-ce qu'un citoyen? Un membre actif de la commune et de l'Etat, jouissant des droits civiques et politiques. Qui peut être citoyen? Toute personne de nationalité suisse, de sexe masculin (?...), âgé de 20 ans révolus. Les devoirs du citoyen se résument dans l'observation des lois, le respect des autorités et le dévouement à la chose publique. Il possède en outre les droits à la liberté de conscience, liberté de presse, liberté d'associations tant que ces mêmes associations ne visent pas un but illicite ou dangereux pour l'Etat, liberté de commerce et d'industrie et enfin liberté d'établissement. N'oublions pas ses droits purement politiques et qui sont le droit de vote et d'élection, le droit de référendum et d'initiative.

Mais qu'est-ce que le référendum? Tout simplement le droit de se prononcer sur des lois; le référendum peut être obligatoire ou facultatif, c'est-à-dire demandé par un certain nombre de citoyens. Pour tout ce qui a trait à la Constitution Suisse elle-même, le référendum est obligatoire et requiert la majorité des citoyens dans la Confédération et dans les cantons. Le référendum législatif est obligatoire ou facultatif selon les cantons. Il doit être demandé par 30.000 citoyens au minimum (sur le plan fédéral) ou par 8 gouvernements cantonaux.

Nous nous devons de constater que le peuple suisse jusqu'à aujourd'hui a fait un usage heureux de ce droit et l'a utilisé avec opportunité.

Qu'est-ce que l'initiative? Le droit de demander au gouvernement l'élaboration, la modification ou la suppression

d'une loi. L'initiative législative n'existe pas au fédéral. Pour une modification partielle de notre Constitution, l'initiative Constitutionnelle entre en jeu avec la signature de 50.000 citoyens au minimum. Sur le terrain cantonal le droit existe pour toutes les lois et la proposition doit être appuyée de 4.000 signatures. Il va sans dire que ces signatures requises par les droits de référendum et d'initiative doivent émaner de citoyens ayant le droit de vote. Contrairement au référendum, le droit d'initiative n'a pas toujours été utilisé judicieusement.

Enfin, à la lecture de chroniques des Chambres fédérales comme de celles du Grand Conseil, il est souvent question d'interpellation, de motion, de postulat... Qu'en est-il exactement? La différence réside en ce que l'interpellation est une question posée à l'autorité exécutive; la motion est un ordre donné à cette même autorité et le postulat, moins impératif consiste en un vœu émis.

Voilà pour ce qui est de quelques notions élémentaires du Civisme; si ces quelques lignes auront fait sourire certains lecteurs, elles auront au moins contribué au souvenir de leurs tendres années où ces mêmes notions leur étaient inculquées en classe.

Ceux qui ont eu le privilège d'assister à ce cours de cadres J. R. V. et d'entendre M. Martin, ont pu remarquer que l'orateur s'était étendu au domaine fédéral surtout, ceci, pour faciliter la conciliation avec son deuxième exposé portant sur la doctrine radicale et auquel le très intéressant cours de civisme servait quelque peu de préambule.

**Doctrine radicale :** Au risque de vous entretenir quelque peu, voyons un peu ce qu'il en est de la doctrine radicale et de son histoire; il ne s'agit que d'une esquisse vous vous en doutez bien, tant il est vrai que les colonnes de ce journal ne suffiraient plus aux détails.

En guise d'introduction, notre conférencier nous cite une parole d'un certain Alain : « Ce que j'appelle un radical, c'est l'homme qui aime le droit et la liberté ». Voilà qui résume déjà pas mal de choses !

**Histoire du radicalisme :** Le radicalisme suisse a une origine très particulière et une évolution qui le distingue complètement des autres mouvements radicaux et libéraux dans le monde. Cela tient à l'histoire, et à la forme politique de notre pays qui sont aussi uniques dans leur genre en Europe. Le radicalisme suisse a ce point de commun avec les radicaux des autres pays que ses principes découlent aussi des

idées du libéralisme, des philosophes libéraux du XVIIIe siècle qui ont été matérialisées par la Révolution française. Notre pays a participé à la formation de ces idées puisqu'un des principaux de ces philosophes était Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève.

À l'origine, le radicalisme suisse a été en réalité le libéralisme du début du XIXe siècle. Les hommes politiques radicaux ont été formés soit à Paris, soit par le régime français qui a dominé la Suisse de 1797 à 1813. Les radicaux se sont ensuite fractionnés en deux camps : les libéraux qui formaient les éléments attachés à la démocratie représentative et les démocrates, partisans de la démocratie directe (ou pure). Ce sont les représentants de ces deux tendances qui, sans former un parti, ont fait la Constitution de 1848 et ont créé le mouvement radical qui, possédant la majorité absolue, a gouverné le pays après 1848.

Avant 1848, il s'agissait de restaurer la liberté démocratique, de renverser les gouvernements oligarchiques qui s'étaient reconstitués dans la plupart des cantons après 1815, de supprimer les entraves à la liberté individuelle rétablies également après la chute de la République Helvétique, enfin de créer un Etat Fédératif uni et efficace. Pour cela, il fallait dissoudre la ligue formée par les cantons catholiques. C'est ce dernier objectif qui a conduit les radicaux à une opposition, non à l'Eglise catholique elle-même, mais avec les organes de cette Eglise qui voulaient faire dépendre la politique suisse des directives de l'Eglise.

Depuis 1848, le radicalisme a exercé sur la Suisse son empreinte politique. En matière civique, sociale et économique, il a ancré dans notre pays les principes libéraux, ne se confinant pas dans les théories, mais poursuivant le but de faire de la Suisse un Etat où le citoyen est à la fois le plus heureux et le plus libre. La Suisse demeure, grâce aux radicaux, un Etat où le libéralisme a évolué heureusement et représente une formule politique valable et d'avenir. Cette constatation est du reste enregistrée par un historien français contemporain, M. André Siegfried, de l'Académie française qui, dans un livre qu'il consacre à la Suisse Politique dit : « Elle (la Suisse) nous donne une leçon d'esprit pratique en même temps que de libéralisme ».

**Evolution en Suisse :** Il est curieux de constater que le parti radical suisse est celui des trois grands partis suisses qui a été fondé le plus récemment.

La fondation du parti radical suisse date en effet du 25 février 1894 à Olten, soit 46 ans après la Constitution de 1848 et 20 ans après celle de 1874. La naissance du parti avait été précédée en 1878 par la création de la fraction radicale de l'Assemblée Fédérale, premier organe central du radicalisme suisse. Le besoin d'organisation des radicaux est si peu vif que ce n'est qu'en 1914 qu'a été créé le secrétariat général du parti. La Jeunesse Radicale voit le jour seulement en 1919. Dès sa fondation, le parti radical s'est divisé en deux tendances : les libéraux et les démocrates, les uns étant comme nous l'avons dit pour la démocratie représentative, les autres pour la démocratie directe. Plus tard il y eut division entre les radicaux-libéraux et les radicaux-sociaux.

Différents programmes ont été adoptés en 1904, en 1931, en 1943 et 1955 reposant tous sur le grand principe de la démocratie.

Ainsi, comme le relevait notre président national, le radicalisme suisse, bien que reposant sur les mêmes principes que le radicalisme des autres pays, possède une senteur particulière qui provient en quelque sorte du fait qu'il est le créateur de notre Confédération.

Quant à la doctrine elle-même : On a coutume de dire que radicalisme signifie opportunisme et que le parti radical n'a aucune doctrine. Rien n'est plus inexact. Cette erreur d'appréciation vient du fait que le parti radical a une doctrine qui n'est pas limitée à une conception unique de la vie sociale ou religieuse et qu'il est le seul des grands partis suisses à pouvoir admettre en son sein tout citoyen sans lui imposer une contrainte intellectuelle, sociale ou religieuse.

On a coutume également de dire que radicalisme signifie opposition farouche à l'Eglise. Rien n'est plus inexact, une fois de plus. Preuve en est que dans les cantons protestants, notamment Neuchâtel, Vaud et Genève, le parti radical a pendant longtemps groupé en son sein les éléments catholiques, particulièrement à Genève où James Fazy a fait triompher le radicalisme avec l'aide des citoyens catholiques des communes rurales. Le radicalisme n'est adversaire d'aucune religion; dès ses origines il a simplement proclamé que la religion ne devait pas s'immiscer dans la politique. C'est parce qu'à l'époque du Sonderbund des organisations de l'Eglise catholique sont intervenues directement dans la politique de certains cantons pour les opposer à la Confédération que le parti radical a combattu violemment l'influence de l'Eglise dans la politique.

D'autre part, l'Eglise poursuit nécessairement d'autres buts que l'Etat. Il est donc indispensable de distinguer nettement leurs attributions. Tout catholique a la faculté, même du point de vue catholique, d'appartenir au parti radical. Si les doctrinaires politiques prétendent le contraire, ils sont incapables d'en apporter la preuve. Nulle part, dans la Bible on ne trouve le commandement : « Unissez-vous, afin de renverser César au nom de Dieu ». Le Seigneur a au contraire précisé : « Ren-

dez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». L'Eglise refuse expressément de se faire représenter, sur le plan politique, par un parti.

Les principes de base du radicalisme sont les suivants :

1. Respect et renforcement de la liberté individuelle, particulièrement dans le domaine de la pensée et de l'expression de cette pensée.

2. Développement culturel et moral du citoyen, mais sans aucune contrainte, ni arrière-pensée.

3. Liberté religieuse, opposition à toute intervention des organes des Eglises dans la politique.

4. Egalité politique absolue.

5. Solidarité sociale par le développement de la sécurité sociale et du bien-être des travailleurs, suppression de la misère sous toutes ses formes.

6. Opposition à la lutte des classes et à la lutte confessionnelle.

7. Indépendance de la Suisse sous sa forme la plus élevée, soit neutralité politique et militaire, unie au développement, voir même à la création d'œuvres d'entraide internationales destinées à propager et fortifier la paix dans le monde.

8. Lien entre les différents éléments sociaux, linguistiques et religieux qui leur permet de vivre et de collaborer dans la paix.

9. Constitution, sur le terrain gouvernemental, du parti autour duquel les autres peuvent se rassembler.

Ces principes ont toujours conduit la politique radicale en Suisse. Dans tous les programmes du parti radical on retrouve l'empreinte de ces principes et ils conditionnent l'attitude qu'ont prise les gouvernements radicaux depuis l'origine de l'Etat suisse moderne.

**Mission du parti radical suisse :** La Suisse est le seul pays d'Europe dans lequel le parti radical compte encore parmi les grands partis. Conjointement au programme qu'il s'est fixé, sa mission première est de maintenir dans notre pays les libertés essentielles, celles de la pensée, de la parole, d'association, la neutralité de l'enseignement, le respect de l'opinion d'autrui. Il doit en outre s'opposer à toute influence étrangère dans quelque domaine que ce soit. Sa seconde mission est le rapprochement des citoyens et des habitants de ce pays si divers par ses langues, ses races, ses religions, ses coutumes. Sa troisième mission est le renforcement de la Confédération dans le respect de l'individualité des cantons.

**Quatrième mission :** Maintenir l'indépendance du pays.

**Cinquième mission :** Perpétuer et vivifier le libéralisme de même que l'esprit de la Constitution de 1848 afin qu'ils demeurent à la base de notre politique suisse.

**Enfin sixième mission :** Constituer l'épine dorsale de la politique suisse, car, situé entre les éléments de gauche aventureux et centralistes et les éléments conservateurs trop attachés à des principes surannés, le parti radical continue à être ce facteur d'équilibre de la nation suisse qui assure la sécurité et la clairvoyance de la politique de notre pays. Sans le parti radical qui est le ciment de cette politique, nous connaîtrions les luttes qui déchirent les pays qui nous entourent et rendent le régime démocratique si difficile.

Si l'affirmation de l'écrivain Joseph de Maistre est juste qui dit que : « Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite », on peut être fier et du parti radical suisse et du peuple suisse qui l'a suivi depuis 1848 en lui confiant la mission de gouverner la Suisse.

L'écrivain suisse Gottfried Keller ne disait-il pas : « Etre radical, c'est apporter quelque chose d'utile à l'humanité ! »

Selon notre brillant conférencier, toute cette théorie n'est valable (car nous venons d'aborder tout le problème sous l'aspect théorique) que dans la condition où chacun de nous prend ses responsabilités. De nos jours, où la politique devient de plus en plus dépendante de l'économie, les choses ne vont pas si facilement. Nous sommes d'autre part victimes d'un certain embourgeoisement qui fait que les différences entre partis deviennent de plus en plus restreintes. Et puis il existe le trop fameux problème du désintéressement des citoyens envers la chose publique qui n'est pas fait pour améliorer la situation. Si le citoyen daigne se déplacer pour élire ses mandataires, encore n'est-ce bien souvent que pour voter en faveur du plus populaire et pas nécessairement du plus compétent. On élit dans l'espoir de gagner des sièges, pour renverser la majorité ou la conserver si on la possède déjà, mais pas pour mettre en pratique une doctrine de laquelle nos élus mêmes ne semblent pas tenir compte bien souvent en prenant leurs décisions, ces mêmes élus qui pourtant, semblent supporter de moins en moins les critiques qui leur sont adressées. Certains jeunes ont même été très surpris d'apprendre que les mandataires élus par un parti à l'Assemblée Fédérale par exemple, ne sont pas tenus de défendre nécessairement les idées de ce parti, ce qui semble en effet une anomalie.

Aux jeunes d'aiguillonner nos aînés, de secouer leur apathie et de remédier ainsi à cet état de choses.

Dans la discussion qui suivit au sein des groupes, les jeunes furent justement chargés de concilier théorie et pratique dans le cadre du sujet traité.

Nous connaissons la teneur de ces discussions par la résolution ferme prise par les jeunes et publiée dans la presse ces jours derniers.

(Suite page 6)

## Les jeunes constatent

Il y a quelque temps, les journaux nous apprenaient que le Conseil Fédéral avait décidé de reporter de 2 ans la mise en vigueur du nouveau cadastre viticole initialement prévue pour 1968.

Il y a 10 ans que le Conseil Fédéral connaît la date de la mise en vigueur du nouveau cadastre viticole.

10 ans ne lui ont donc pas suffi pour trouver une solution à ce problème. Il demande aux vigneron de patienter 2 années supplémentaires pour lui permettre d'étudier la chose...

Cela dénote bien l'impasse dans laquelle se trouve notre politique. Nous ne sommes plus gouvernés, nous sommes tout simplement administrés au jour le jour.

Et pourtant, gouverner c'est prévoir et non pas attendre, laisser venir et... décevoir.

Le vigneron veut bien patienter. En attendant il boira du vin étranger importé en bouteilles... et paiera ses impôts. Mais personne ne l'empêchera de douter de la valeur de nos institutions; personne ne le convaincra de l'efficacité de notre système politique. Le nœud du problème semble en effet résider dans notre système politique actuel :

Aucun parti n'est assez fort pour gouverner. Le souci du bien-être général a fait place à la politique égoïste et démagogue des partis de classes.

D'ici que le peuple suisse ouvre les yeux et soit insensible aux slogans, les vigneron risquent bien d'attendre plus de 2 ans...

Jean Philippoz.

**VOITURES DE SPORT**

**FORD MUSTANG GT 1967**

5.500 km., radio, voiture à l'état de neuf, rouge, intérieur noir. Valeur à neuf Fr. 23.500, cédée à prix très intéressant, garantie d'usine.

**PORSCHE 5 90, 1962-63**

77.000 km., intérieur très propre, mécanique en excellent état, garantie écrite 10.000 km., prix intéressant.

**Garage Central Martigny**

Téléphone (026) 2 22 94.

P 339 S

On demande

**JEUNE HOMME**

comme apprenti

**magasinier - vendeur**

pour commerce spécialisé dans la vente de couleurs, verres et encadrements.

S'adresser à R. Gualino, couleurs et verres, avenue de la Gare 24, Martigny, tél. 2 21 45.

P 585 S

**NOTRE OFFRE DE LA SEMAINE!...**

**COSTUMES REBI,**  
jersey de laine, tricot de luxe, escompte 5%

**FRIBERG confection-nouveautés**

MARTIGNY-BOURG

Téléphone (026) 2 28 20

P 189 S

**LE DOCTEUR STEPHAN IMSAND**  
**médecin-dentiste**

Diplômé de l'Institut de Médecine dentaire de l'Université de Genève

- ancien assistant de l'Institut de Médecine dentaire de Genève, dans les services :
  - de prothèse fixe et partielle (prof. J. N. Nally)
  - de prothèse totale (prof. M. Dorier)
- ancien assistant de l'Institut de Stomatologie de Liège (Belgique), dans les services :
  - de oral reabilitation (prof. R. Eisenring)
  - d'orthodontie (prof. Eisenring, anc. prof. à l'Institut dentaire de Mineapolis USA)
  - de chirurgie buccale (prof. Steenebruggen)
  - de chirurgie maxillo-faciale (prof. Casterman)

**a ouvert son cabinet de consultations, à Sion**

1, rue du chanoine Berchtold (10, av. de la Gare)

Téléphone (027) 2 78 21

- SUR RENDEZ-VOUS -

P 30632 S

**CINEMAS**

★ **Martigny - Etoile** ★

Dès ce soir mercredi - (18 a. révolus) - Le meilleur «Série Noire» depuis « Touchez pas au Grisbi » :

**LE DEUXIEME SOUFFLE**

avec Lino Ventura et Paul Meurisse.

★ **Martigny - Corso** ★

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - John Wayne et Dean Martin dans :

**LES 4 FILS DE KATIE ELDER**

Un « western » époustouflant !!!

★ **Fully - Michel** ★

Mercredi 26 - (16 ans révolus). Un « western » avec Glenn Ford :

**LE SOUFFLE DE LA VIOLENCE**

Dès vendredi 28 - (16 ans révolus) - Rire... Action... avec Lino Ventura :

**NE NOUS FACHONS PAS**

★ **Saxon - Rex** ★

Jeudi 27 - (16 ans révolus) - Un « western » avec Glenn Ford :

**LE SOUFFLE DE LA VIOLENCE**

Samedi et dimanche - (18 a. révolus) - Robert Taylor et Stewart Granger dans :

**LA DERNIERE CHASSE**

il vous faut voir la nouvelle



M. WITSCHARD - MARTIGNY

Rue de l'Eglise 5 - Tél. (026) 2 26 71

On cherche

**SOMMELIÈRE**

Débutante acceptée. Congé le dimanche. Café du Valais, Martigny. Téléphone (026) 2 21 74. P 65567 S

A louer dans locatif neuf,

**beaux appartements**

de 4 et 3 pièces + hall à St-Maurice. Près du Centre. Libres de suite, tout confort. Pour renseignements et inscriptions ☎ (025) 3 73 72 ou (021) 28 60 22

OFA 06 897 051

*Le rêve d'une jeune fille se réalise*



choisir son mobilier classique ou de style - chez Leidi, la grande fabrique de meubles « au goût romand », à Bussigny, près Lausanne.

**6 étages agrandis exposition-vente**



14, Rue César Roux  
34, Rue St. Martin  
Parking

**LAUSANNE**

P 478 L

**M. et Mme Charly Gaillard**  
**Café Gaillard, à Saxon**

remercient vivement leur fidèle clientèle et lui annonce qu'ils remettent leur café

**le 30 avril prochain**

à M. et Mme Gaby Bruchez de Saxon

sur lesquels elle voudra bien reporter sa confiance.

**M. et Mme Gaby Bruchez**

vous invitent à l'apéritif qui sera offert le dimanche 30 avril prochain,

lors de votre visite, à l'occasion de la reprise

**du Café Gaillard**

et vous remercient d'avance de la confiance que vous voudrez bien leur accorder. P 30373 S

**Sommelière**

Connaissant les deux services. Pour entrée immédiate.

Chambre indépendante avec confort, eau chaude et froide.

CASINO ÉTOILE, MARTIGNY  
Téléphone (026) 2 13 93.

Nous cherchons une

**employée de bureau expérimentée**

pour notre département scolaire. - Correspondance. Commandes. Contact avec la clientèle.

Faire offres écrites à Marcel Gaillard & fils S.A., 1920 MARTIGNY.

**Enchères publiques**

L'aménagement agricole de Branson vendra aux enchères publiques, qui se tiendront au Café des Folletères, à Branson-Fully, le samedi 29 avril, à 17 heures, les parcelles suivantes : Masse A 1366 m2 - Masse D 1892 m2. Masse E 2220 m2 - Masse G 589 m2 - Masse I 1460 m2. Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères. Le Comité.

Entreprise d'électricité de Martigny cherche

**secrétaire-dactylo**

Travail très intéressant et varié. Semaine de 44 heures. Bon salaire.

Faire offre s/chiffre PD 53184 à Publicitas, 1951 Sion.

Confiez toutes vos annonces à « Publicitas »

L'annonce reflète vivant du marché

**REGISTRES ET CARNETS de laiterie**

**Imprimerie MONTFORT**  
Martigny

*Maestrani*  
adoucit l'existence



(Rosemarie) - le chocolat extra-fin au lait truffé

# L'aménagement du territoire

Egalement dans ce numéro :

- ICI J.R.V., la page des jeunes radicaux valaisans.
- La Grèce et les puissances.
- Rose d'Or: La Suisse bien placée.

Hier soir, M. Aloys Copt, président du parti radical-démocratique valaisan, a exposé aux radicaux séduois l'essentiel des conclusions exprimées par une commission du parti radical suisse chargée de l'étude de l'aménagement du territoire. Ce problème politique pose l'alternative : accepter dès maintenant une limitation du droit de propriété par des mesures fixant une utilisation ordonnée du sol ou ne rien faire et attendre une attaque en règle contre cette propriété privée ? Nous donnons, en première page, le résumé de l'exposé de M. Copt sur cet objet d'importance majeure qui fera l'objet du prochain colloque à Champéry.

CH. WAGNER :

Il importe peu de venir du singe. Ce qui importe, c'est de n'en pas tenir et de n'y pas revenir.

La vie internationale

## La Grèce et les puissances

Ce qui se passe en Grèce n'est que la suite de l'évolution imprimée à la politique de ce pays par les grandes puissances. L'Hellade moderne est née sous les auspices de deux empires, le britannique et le russe. Les Anglais voyaient une chance s'offrir à eux, de prendre position du côté des Dardanelles et de s'installer sinon en territoire grec, du moins à Chypre.

Les Russes, qui avaient à découdre avec l'empire ottoman, espéraient qu'en ayant à leurs côtés une Grèce amie et partageant avec eux, et la religion orthodoxe et l'animosité envers les Turcs musulmans, ils bénéficieraient de possibilités accrues dans la poursuite de leur éternelle entreprise : s'assurer un débouché libre dans la mer Méditerranée.

Tant que dura la Russie ancienne, des liens dynastiques et religieux assez étroits subsistèrent entre Athènes et Saint-Petersbourg. Mais en fin de compte, c'est Londres qui allait s'assurer une position prédominante en Grèce, surtout après la révolution russe et l'écrasement de l'empire ottoman en 1918.

La Grande-Bretagne devait entraîner la Grèce dans la guerre de 1914 contre la Turquie ; elle devait l'encourager ensuite à reprendre les armes contre les Turcs en 1920-1922. L'aventure se termina par une défaite écrasante des Grecs et la perte de tous les territoires ex-turcs que lui avait attribués le traité de Sévres en Asie mineure.

La Deuxième Guerre mondiale vit la résistance des Hellènes aux Italiens et aux Allemands, et à leurs alliés bulgares. La défaite de l'Italie permit à la Grèce de récupérer le Dodécannèse. Mais Chypre resta britannique. D'autre part, la résistance intérieure grecque était influencée fortement par les communistes et les éléments de gauche, qui y prirent une part très active. A la fin de la guerre, ce sont ces forces qui allaient s'emparer du pouvoir si l'Angleterre ne s'y était pas opposé manu militari, en vertu de l'accord Churchill-Staline (décembre 1944) qui attribuait la Grèce à la zone d'influence britannique dans les Balkans.

L'avortement du mouvement révolutionnaire issu de la Résistance est à la base des troubles intérieurs qui n'ont cessé de secouer l'Hellade depuis 1944. Sur le plan de la politique extérieure, la Grèce allait ressentir les effets de l'opposition USA-URSS. Incorporée à l'Alliance atlantique, elle devenait une

des bases de l'OTAN, de même que son ancienne ennemie, la Turquie.

Il va de soi que les éléments de gauche, influencés par les communistes — assez nombreux bien qu'officiellement interdits et camouflés en « démocrates populaires » — ont cherché, et cherchent toujours, à faire sortir la Grèce de l'OTAN. L'URSS, pendant quelque temps, a favorisé cette émancipation en prenant position en faveur de l'indépendance de Chypre.

Cette solution serait acceptée par les Cyprotes ; elle est refusée par les Anglais, les Américains et les Turcs, qui savent que Chypre indépendante ne tarderait pas à passer dans le camp communiste. En Grèce, les éléments de gauche favorisent — pour cette raison précisément — l'annexion de Chypre et l'abolition des bases britanniques mises au service de l'OTAN. En revanche les milieux de droite, gravitant dans l'orbite des anglo-américains et sachant que seule l'Amérique peut aider l'économie grecque, se refusent à sortir de l'OTAN.

En vrai démagogue (au sens classique du terme), M. Papandréou cherchait à s'assurer l'appui des masses, pour retourner au pouvoir et le garder, advenue que pourra. L'armée, qui n'a pas oublié les troubles révolutionnaires de 1944-1946 et qui n'a pas l'intention de laisser dériver le pays dans les eaux communistes, s'est emparé du pouvoir pour empêcher l'extrême-gauche de se saisir des leviers de commande avec l'aide du centre-gauche de M. Papandréou. Car c'est probablement ce qui serait arrivé si les élections avaient eu lieu maintenant.

Le coup d'Etat a été effectué par l'armée, le roi n'a eu qu'à l'approuver post factum. Mais il a dû en éprouver un soulagement, sans doute provisoire — la situation ainsi créée ne saurait durer indéfiniment. Les plus contents sont certainement les Américains, qui voient se dissiper le cauchemar d'une Grèce échappée à la direction atlantique. Mais jusque-à-quand ?

A. Cr.

## Les Jeunesses radicales vaudoises se portent bien

Restons dans la région de La Côte pour signaler que les Jeunesses radicales-démocratiques vaudoises ont tenu récemment leur congrès annuel à Morges, en présence notamment de MM. Ed. Debétaz, conseiller d'Etat et P. Oguey, ancien conseiller d'Etat.

Comme devait le relever le président M. Jean-Emile Balmat, les Jeunesses radicales vaudoises, fondées en 1935 par M. Gabriel Despland pour aider les jeunes à mieux comprendre les problèmes civiques auxquels ils prennent part et pour en faire des individus conscients de leurs tâches et de leurs devoirs, se portent très bien. Le mouvement compte en effet treize sections réparties dans tout le canton et groupant une force théorique d'un bon millier de jeunes.

Les JRDV ne veulent rien révolutionner ; leurs principales missions sont : aider les jeunes à entrer dans la vie civique, leur faire comprendre leurs devoirs, leur faciliter la compréhension des problèmes de notre temps, appuyer l'action du parti radical-démocratique, faire entendre leurs voix et le point de vue des jeunes auprès des plus âgés, et surtout travailler au

plus près de leur conscience pour le bien du canton et du pays.

Le thème de la journée de ce congrès fut : la Suisse et l'Europe. Il appartenait à M. Pierre Freymond, député, d'analyser la position politique de la Suisse dans le monde d'aujourd'hui et notamment en face des institutions européennes telles que l'OCEC, la CEE et l'AELE. L'orateur insista sur les responsabilités considérables et exaltantes que nous donne notre position. Les problèmes purement économiques furent ensuite traités, avec une rare compétence, par M. François Schaller, professeur d'économie politique aux Universités de Lausanne et de Berne.

Compte de l'Etat

## Un boni de 2 millions

Le budget de l'Etat de Vaud se porte lui aussi très bien, à en croire M. Pierre Graber, conseiller d'Etat et chef du Département des finances.

Les recettes du compte d'exploitation se sont élevées pour l'exercice 1966 à 462 854 331 francs, et les dépenses à 460 830 575 francs laissant un excédent de recettes de 2 023 756 francs.

Par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, l'amélioration est de 28 720 336 francs. Elle résulte d'un supplément de recettes de 18 180 000 francs environ et d'une diminution des dépenses de 10 540 000 francs environ, par rapport aux prévisions.

Toutefois, compte tenu de l'augmentation des dépenses d'investissements à amortir et de l'évolution des réserves et provisions, le découvert du bilan passe de 225 882 570 francs à fin 1965 à 256 669 540 francs du 31 décembre 1966, augmentant ainsi de 30 786 970 francs.

## A LA ROSE D'OR DE MONTREUX

# La Suisse bien placée pour la course au titre

Avec le retour du soleil et de la chaleur, les experts présents à Montreux ont retrouvé, avec plaisir, quelques films à l'humour relevé d'où la poésie, le romantisme même n'étaient pas exclus, bien au contraire.

Dans notre dernière chronique (voir « Confédéré » de lundi 24 avril), nous indiquions qu'au classement provisoire la Finlande se trouvait en tête grâce à son film « Les Intraitables ».

Aujourd'hui, cette même Finlande se trouve encore avoir les faveurs de la cote pour remporter la Rose d'Or, encore qu'elle doive maintenant compter avec la Suisse.

Nos lecteurs auront certainement vu, jeudi soir dernier, le film de Pierre Mattheuzi, « GO », avec en vedette Bernard Haller. Inutile donc d'y revenir si ce n'est pour relever que le film suisse est un des rares qui ait vraiment appliqué en entier le règlement de base de la Rose d'Or, lequel règlement prévoit qu'il s'agit de films de variétés pouvant être visionnés par n'importe quel pays. Cette réglementation sous entend donc que les dialogues doivent être ramenés au strict minimum pour ne pas dire être supprimés. Dans le film suisse, tout comme dans le film finlandais, il n'y a pas de dialogue, la compréhension du scénario étant assurée d'une part par l'image et d'autre part par la musique.

Certains esprits chagrins avanceraient que ce film suisse n'est que le résultat d'une « combine » entre Bernard Haller d'une part et Pierre Mattheuzi de l'autre pour s'assurer quelques espèces sonnantes. Je pense que c'est là une affirmation toute gratuite pour ne pas dire scandaleuse.

Ce film est plein de gags, de trouvailles qui sortent vraiment de l'ordinaire et qui ont le mérite d'être comprises par tout un chacun. C'est donc le vrai film de variétés, universel.

Tout n'est cependant pas parfait dans cette bande. Ainsi certaines séquences auraient mérité d'être coupées, telles celles des ballets qui n'ont vraiment rien à voir dans ce film.

Donc la Suisse est bien placée et se trouvera, selon toute probabilité, dans les premiers rangs.

Un autre film risque fort de bouleverser tous les pronostics, ceci quand bien même il est truffé de dialogues en anglais. Il s'agit de « Frost over England » présenté par la BBC et qui est un pastiche de la vie quotidienne anglaise. Ce film nous a surpris car jamais nous n'avons pensé que les Anglais oseraient se moquer gentiment de leurs grands hommes d'Etat. La séquence nous montrant Harold Wilson répétant, très rapidement, le même geste vaut à elle seule le déplacement. Ce film est aussi une réussite dans le domaine de la variété, mais c'est dommage qu'il nécessite autant de dialogues. Pour nous, il ne mériterait pas d'être classé dans les trois premiers, mais mériterait en revanche une mention spéciale ou encore un prix d'encouragement. Cependant, une certaine tendance s'est dessinée parmi ceux qui ont assisté à la projection de cette bande et on peut s'attendre à ce que

la BBC se retrouve aux places d'honneur en compagnie de la Suisse et, bien sûr, de la Finlande.

Cependant, cette analyse des premiers films présentés à Montreux, n'entend pas dire que les jeux sont faits. Il ne faut pas oublier que les pays de l'Est européen nous ont amenés quelques bandes dont le moins qu'on puisse dire, après les avoir vues, c'est qu'elles sont de qualités, qu'elles sont pleines d'humour, de poésie et qu'elles ne comportent pas de dialogues. Alors ?

Il faudra attendre vendredi, le dernier film et surtout la confrontation finale des membres du jury pour connaître le vainqueur, car jamais comme cette année, les prétendants au titre n'ont été aussi peu et surtout jamais comme cette année les différences entre prétendants n'ont été aussi minimes.

## EN MARGE DE LA ROSE D'OR

Ce Festival de télévision nous a permis de visionner plusieurs films en couleur. Notre première impression est mitigée. Aussi nous attendons les prochains films, il y en aura 14 au total, avant de nous prononcer sur cette nouveauté. Pour l'instant, nous devons affirmer qu'il y a, dans notre pays, encore beaucoup de travail à faire avant que la couleur devienne populaire et surtout techniquement au point. Dans ce dernier domaine, la veille n'est pas pour demain.

Les festivaliers ont d'autre part pu assister à divers entretiens tant avec



La poste... un guichet de la S.B.S. proche de votre domicile

N'oubliez pas que vous pouvez effectuer des versements sur votre compte ou livret à la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE par l'intermédiaire de la poste. De même, sans que vous ayez besoin de vous déplacer, la Banque vous fera parvenir à domicile, par la même voie, les montants désirés. Nous vous renseignerons volontiers sur cette facilité qui n'entraîne pas de frais spéciaux pour vous... Où que vous habitiez, vous pouvez donc devenir clients de la S.B.S. et bénéficier des nombreux avantages qu'elle vous offre.

Société de Banque Suisse  
Schweizerischer Bankverein



Champéry, Hôtel de la Paix — 3, 4, 5 mai 1967

## 3e Colloque du Parti radical-démocratique valaisan

consacré aux problèmes du territoire et du droit foncier

Présidence : Me Aloys Copt, président du PRDV

Secrétariat et renseignements : Me Jean Vogt, secrétaire du PRDV, Martigny, téléphone (026) 2 13 30.

Mercredi 3 mai

- 18 00 Arrivée des participants au colloque et prise des logements.
- 18 30 Bienvenue par Me Aloys Copt, président du PRDV. Dîner et projection de films.

Jeudi 4 mai

- 9 00 Ouverture officielle du colloque et début des travaux. Exposé de M. André Chappex, secrétaire romand de l'ASPAN, licencié ès sciences économiques.
- 10 30 Pause.
- 10 45 Exposé de M. Bernard Dupont, député et président de Vouvy.
- 11 45 Formation éventuelle de groupes d'étude.
- 12 30 Déjeuner.
- 17 00 Discussion dans les groupes d'étude.
- 20 00 Dîner et soirée libre.

Vendredi 5 mai

- 9 00 Rapport des groupes. Discussion générale et résolution finale.
  - 11 15 Apéritif offert par le PRDV.
  - 12 30 Déjeuner et clôture du colloque.
- Les intéressés seront convoqués personnellement. Les inscriptions sont à adresser à Me Jean Vogt, secrétaire du PRDV, 21, avenue de la Gare - 1920 Martigny.

## HÉCATOMBE DE GIBIER

Rassurez-vous chasseurs et amis des bêtes, il sera factice. De par décision d'une récente assemblée générale, la Fédération Valaisanne des Sociétés de chasse, qui préside avec distinction M. le Préfet Louis Pralong, de St. Martin, organisera cette année pour la première fois un tir cantonal de chasse.

Samdi 22 avril s'est réunie à Sion la Commission chargée de son organisation.

Cette manifestation se déroulera vraisemblablement à Sion vers fin juillet début août. Trois disciplines y sont prévues : Tir à grenaille sur pigeons et lièvres et tir à balle sur chamois. Trois challenges seront attribués aux plus méritants. Médailles et quelques modestes prix compléteront le tableau des

récompenses.

Relevons que les récompenses ne doivent pas être l'enjeu des participants. Un tout autre esprit les animera : l'amour de ce noble sport.

La Commission se réunira à nouveau le 13 mai prochain pour poursuivre les préparatifs.

Les chasseurs seront invités à s'inscrire, après avoir pris connaissance du règlement et des conditions qui leur seront communiqués ultérieurement.

Les généreux donateurs, enthousiastes cynégètes, seront naturellement les bienvenus pour garnir le pavillon des prix.

Nous souhaitons plein succès à cette innovation et aux fervents prosélytes de Tell !!  
Edmond Mottier.

## Cours de cadres des J. R. V. à Verbier

(Suite de la page 4)

Nous venons de parler de l'apathie des citoyens qu'il faut à tout prix secouer ; merci tout d'abord à Louis-Claude qui a su, au cours de son exposé on ne peut plus captivant, secouer l'apathie des jeunes en premier, car elle existe aussi chez les Jeunes, ces jeunes qui font preuve de plus en plus de désintéressement envers la chose publique, désintéressement qui constitue une véritable entrave à la démocratie, forme de notre gouvernement.

Jules César n'avait pas tout tort quand il disait : « S'il m'était donné d'organiser un pays, j'en ferais une monarchie et non une démocratie, la démocratie étant vulnérable parce qu'elle demande trop de vertus de la part des citoyens ».

Voilà pour ce qui est du travail de nos jeunes samedi 15 avril dernier. Le moins que l'on puisse dire est que l'on aura su joindre l'utile à l'agréable puisqu'après l'apéritif gracieusement offert à l'Hôtel Farinet par la Maison Orsat, qu'il convient de remercier ici chaleureusement, le souper en commun fut servi, préparé avec soin par les cordons bleus de M. Oreiller ; ceci, avant que chacun s'éparpille dans la station pour une soirée de détente dans une ambiance survoltée.

La deuxième partie de ce cours, soit la conférence du lendemain dimanche sur la Neutralité suisse face à l'Europe, par M. Carlo Boissard, député de Montreux, sera traitée dans la page des Jeunes du mois de mai, de même que l'avenir de l'agriculture, thème traité par les J. R. du district de Conthey, à Vétroz, le 8 avril dernier, avec comme conférencier Me Jean Cleusix ; ce thème était prévu pour la page de ce mois, mais a dû être renvoyé à cause d'un manque de place.  
Philippe Sauthier.